

Simone VEIL : CE SERA FORMIDABLE D'ÊTRE PRÉSIDENT DE L'EUROPE

AFFAIRE D'AVENIR

« L'Année Européenne de l'Environnement » (A.E.E. pour abrégé) vient de commencer pour durer jusqu'en avril 1988. « A quoi ça sert une Année Européenne de l'Environnement » ? C'était le titre de l'article publié dans le précédent numéro d'« Ecologie-Infos » par Jean Carlier, membre du Comité français pour la préparation de cette « Année », qui questionne ici la présidente de ce Comité, Simone Veil, ex-ministre français de la Santé, ex-présidente du défunt Conseil national d'Information sur l'énergie électro-nucléaire, ex-présidente de l'Assemblée européenne, aujourd'hui député européen et membre de la Commission Environnement de cette assemblée. L'interview enchaîne sur l'article avec une première question qui reprend son titre.

Jean CARLIER — Une « Année Européenne de l'Environnement » à quoi ça sert ?

Simone VEIL — Elle a pour ambition de sensibiliser tous les gens concernés, c'est-à-dire tout le monde. Pour chacun d'entre nous, l'enjeu est total. L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, esthétique de notre cadre de vie, protection de notre santé, des arbres, des forêts, des espèces dont l'espèce humaine. Notre vie tout entière, la qualité de notre vie. Les gestes, les comportements des citoyens doivent en tenir compte car cette sensibilisation doit engendrer l'action. Ainsi, les responsables politiques n'agissent pas encore suffisamment pour prendre en compte ces problèmes qu'ils connaissent cependant. Même les membres d'associations sont parfois trop « spécialisés », concernés par un seul des aspects de la protection de l'environnement. Ainsi en Afrique j'ai vu des Suédois très mobilisés par la protection des animaux mais étonnés qu'on ait protégé les baobabs menacés de destruction par les éléphants. Cela m'a paru très significatif de cette « spécialisation » alors que l'environnement est un tout, il faut trouver un équilibre entre défense des espèces, protection de la nature, des sites, et de notre propre espèce.

— Donc une action globale, totale... Justement, 1970 a été l'« Année européenne de la protection de la nature ». Dix-sept ans plus tard, on passe à la protection de l'environnement.

— Une évolution significative. La nature

Propos recueillis par Jean CARLIER

est un thème limité, dans la conscience des peuples depuis très longtemps (voyez la littérature, la peinture romantique, impressionniste). L'environnement est une notion beaucoup plus large, une prise en compte d'éléments jusque-là ignorés avec pour perspective, les équilibres de tout ce qui touche à notre vie et les risques de les détruire.

— Villes comprises ?

— Bien sûr !... La protection des sites chère aux Français héritiers d'un patrimoine extraordinaire et l'urbanisation sont au cœur du problème.

Les échecs du gigantisme

— D'ailleurs cette prise en compte plus large par rapport à 1970, cette obligation d'assumer sur tous les plans viennent aussi de certains phénomènes constatés depuis. Par exemple, les échecs du gigantisme. Au cours des années 70, j'étais dans l'administration pénitentiaire et j'ai lutté contre les trop grandes prisons que je trouvais inhumaines. Plus tard, comme ministre de la Santé, j'ai tenté de réduire la taille des nouveaux hôpitaux forcément inhumains.

— Les grands barrages aussi ?

— Absolument. Cette évidence déjà ancienne me rappelle un thème que j'avais croisé dans le cadre d'une série d'émissions médicales après mon passage au ministère de la Santé : « Mes échecs » provoqués par les insuffisances de ce ministère mais aussi très largement dus au fait que nous avons été esclaves du

béton qui crée de grands bâtiments et engendre ainsi une certaine forme d'activités inhumaines et dont ensuite on a beaucoup de mal à se sortir. Echecs parce que nous n'avons pas pu agir. Nous avons été, nous sommes encore et nous serons encore longtemps victimes d'un héritage de trop grandes structures que nous sommes obligés de continuer à utiliser même après avoir constaté qu'elles sont néfastes. Notamment pour les personnes âgées et pour les hôpitaux psychiatriques.

— Cette « Année Européenne de l'Environnement » coïncide avec le 30^e anniversaire du Traité de Rome, du Marché Commun. Coïncidence voulue sans doute ?

— Oui bien sûr. S'il y a un sujet pour lequel les frontières n'existent pas, qui nous dicte d'agir au niveau de l'Europe, c'est bien l'environnement. Donc les deux thèmes se marient très bien. D'ailleurs la Commission de l'Environnement dont je fais partie se révèle l'une des plus importantes de l'Assemblée européenne par les mesures qu'elle doit prendre. Notamment pour l'air, les rivières, les fleuves comme le Rhin mais aussi pour les mers. Toute action « nationale » ne sert à rien. Même le cadre commun des 12 États membres de la Communauté est insuffisant.

— Vous pensez à la catastrophe de Tchernobyl et à ses conséquences pour tous les Européens ?

— Bien sûr, mais aussi à d'autres dommages que nous subissons ensemble.

BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITÉ

Ainsi la pollution du Rhin dicte à la Suisse de participer de plus en plus à des conventions entre nos pays au sein du Conseil de l'Europe ou entre la Communauté et le Conseil de l'Europe.

— Les pollueurs pourraient choisir un autre moyen de se faire pardonner en jouant les mécènes de la protection de l'environnement puisque le budget de la France pour 1987 ne contient pas la moindre ligne sur l'Année Européenne de l'Environnement. Donc vous ne pouvez distribuer que quelques miettes de rares subventions aux projets d'actions européennes soumis au Comité que vous présidez. Seuls les « labels A.E.E. » sont distribués en abondance mais parce qu'ils ne coûtent rien : plus de 600 sur les 600 projets envoyés !

— Comme son nom l'indique, un « label » est une garantie de sérieux pour un projet présenté par une association qui peut ainsi, grâce à lui, trouver une aide ailleurs, d'une entreprise ou d'une collectivité locale. Les exemples sont déjà nombreux.

Oui à la libre circulation des informations transfrontières

— L'abondance des « labels A.E.E. » n'arrive pas à combler un vide, celui de l'information, de la communication transfrontières. L'an dernier, les catastrophes de Tchernobyl puis Bâle ont démontré l'insuffisance d'informations officielles fiables, cohérentes, assez rapides pour être valables : une sorte de vérité introductible bien qu'indispensable. L'« Année Européenne de l'Environnement » n'est-elle pas la meilleure occasion pour combler cette lacune en créant : un réseau européen qui lui survive durablement ? Le ministre de l'Environnement Alain Carignon vient lui-même d'affirmer très haut : « Chaque citoyen a droit à l'information ». Prenons-le au mot.

— Absolument... Un premier pas est déjà fait puisque vient d'être mis en service un magazine d'informations nucléaires sur Minitel mais il faut aller plus loin. Lorsque j'ai présidé le Conseil national d'information sur l'énergie électro-nucléaire, nous avons décidé la publication d'un « Livre blanc » comparable à ceux, très utiles, sur la Sécurité sociale ou l'avortement. Publication après audition publique de tous les intéressés... mais finalement cela ne s'est jamais fait. Je n'ai pas compris pourquoi. On a toujours peur...

— De qui ? De quoi ?

— On ne sait pas... de fantasmes, sans doute. Heureusement, dans le cadre européen, l'Assemblée doit justement discuter au cours d'année, cette ques-

tion de l'information en matière d'environnement. Discussion qui doit déboucher sur un grand rapport et des propositions concrètes : des échanges d'informations et peut-être même une structure commune. C'est tout à fait souhaitable bien que je ne sois pas très favorable à la création de nouveaux organismes superposés aux précédents. Les écologistes se méfient aussi de la pollution bureaucratique ! En revanche, des échanges sont indispensables, une circulation totalement libre des informations.

— Faut-il étendre au nucléaire la directive dite de Seveso qui concerne la réglementation communautaire des industries chimiques ?

— Oui, c'est souhaitable.

— L'A.E.E. pourrait être l'occasion de sortir des tiroirs toutes les directives qui y dorment. Combien ?

— Plus de 600, dont quelques-unes sur l'environnement. Cette exhumation serait d'autant plus utile que depuis peu, l'Acte unique européen permet à chacun des partenaires non seulement de traiter les problèmes d'environnement mais d'accélérer les solutions par rapport aux autres signataires. Alors les Français doivent tout de suite adopter des normes maximum de protection et non pas minimum. Sinon ils risquent d'être dépassés par leurs voisins.

Accélérateur pour essence sans plomb

— Ainsi pourrait-elle accélérée en France la mise en place de la distribution de l'essence sans plomb ?

— Dans ce domaine, la France est très en retard avec 89 pompes installées contre 10 000 en Allemagne fédérale. Elf-Aquitaine a annoncé le passage de 89 à 200 pompes au cours de l'A.E.E. mais est-ce suffisant pour attirer à nouveau les touristes allemands qui ne viennent plus en France parce que leur voiture roule à l'essence sans plomb ? Et puis la Commission européenne doit bientôt proposer des dates pour interdire dans la Communauté la vente d'essence avec plomb. Donc il est temps que la France s'y mette.

— Malheureusement les réglementations nouvelles ne sont pas toujours respectées. Étant juriste, comment voyez-vous les rapports entre la loi et l'environnement ?

— Aujourd'hui on tient un discours sur la déréglementation, sur le fait que l'Etat n'a plus besoin d'intervenir, que la loi n'a plus d'objet, qu'il faut essayer de faire peser le moins de contraintes et d'interventions possibles. Or, s'il y a un domaine où cela n'est pas vrai, c'est celui de l'environnement. Avec les Français surtout, et dans les pays latins en géné-

ral, il ne suffit pas de s'en remettre à la seule conscience collective, à la seule responsabilité de chacun. Il faut accepter un minimum de législation. Même des pays réputés libéraux, armés d'un sens civique meilleur que le nôtre comme Grande-Bretagne ou Allemagne fédérale, ont une forte réglementation en matière d'environnement. Je souhaite que les Français acceptent ces contraintes qui nous ont permis, par exemple, de sauver des sites et des monuments, qu'on n'essaye pas de les tourter et, s'agissant du permis de construire, je souhaite qu'on protège nos villes, qu'on ne puisse pas bâtir n'importe quoi n'importe où.

— Pour terminer dans la gaieté, voici l'une des 30 questions d'un « Test environnement » soumis au public pendant une campagne de promotion

pour l'Année Européenne de l'Environnement : « Nommez le ministre de l'Environnement : Line Ventura, Bernard Pivot, Jean-Paul Belmondo, Guy Lux, Michel Polac ou Yves Mourousi ».

— Qu'est-ce que c'est que ça ? Je trouve ça curieux.

— Je n'invente rien. Il s'agit d'un vrai projet de sondage. Pensez-vous que des plaisanteries aussi lourdes font avancer la prise de conscience du public ?

— Oh ! Non.

— Si à la place de ce canular, on avait proposé comme ministre de l'Environnement Simone Veil, comment auriez-vous réagi ?

— Je dirais sans modestie, qu'en tout cas, ça m'aurait paru plus sérieux parce que comme ministre de la Santé, j'ai essayé de m'occuper beaucoup de ces aspects de la santé : environnement et protection de la santé sont liés. J'ai notamment beaucoup réorganisé le Comité d'hygiène publique, l'élément qui peut prendre toutes les décisions en matière de pollutions, toutes les pollutions industrielles aussi bien que naturelles et de même tous les aspects plus spécifiquement santé et hygiène dans les hôpitaux. Donc ce problème d'environnement m'intéresse.

— Ce que Robert Poujade a appelé « Le ministère de l'impossible » et Huguette Bouchardoau « Le ministère du possible », le ministère de l'Environnement est une aventure qui vous tenterait ?

— S'occuper de l'environnement est de toutes façons une belle aventure parce que c'est vraiment s'occuper du bien-être actuel des hommes mais c'est aussi s'occuper de l'avenir. C'est préparer l'avenir.

— Au début de la première partie de cette interview, vous avez bien voulu

répondre à la question : « A quoi sert une « Année européenne de l'Environnement » ? ». Alors une question-tiroir : « A quoi sert le Comité français que vous présidez ? ».

— A l'évidence à préparer puis à accompagner le déroulement de cette « Année européenne de l'Environnement », mais surtout à susciter, encourager, soutenir les actions et manifestations de toutes sortes et à en améliorer la cohérence. Dans ce but, entretenir un dialogue avec les collectivités locales et les régions pour que les actions lancées ne soient pas exclusives — ni parisiennes, venues d'en haut, il faut qu'à tous niveaux naissent des initiatives mais qui doivent être coordonnées — notamment en matière d'information au cours de l'année — autour de certains thèmes jugés prioritaires en soulignant ce qui a progressé. Sur fond de dialogue avec tous ceux qui se sentent concernés, responsables politiques à tous niveaux, ministères impliqués et représentés dans notre Comité. Il faut absolument que l'Education agisse auprès des jeunes, l'Industrie auprès des industriels, l'Agriculture auprès des agriculteurs, des ruraux et de tous leurs satellites. Avec naturellement, les associations qui, à l'origine, ont tenu un rôle très important qu'elles continuent à tenir : c'est à travers elles que beaucoup de citoyens se sentent concernés très directement et agissent. Il y a peu de villes où il n'y ait plusieurs associations, donc des militants. C'est une très bonne chose. Et puis la presse a joué et joue encore dans ce domaine, un rôle très important. Et l'on a toujours besoin d'elle.

— Est-ce que la cohabitation n'est pas difficile parfois, au sein de votre Comité de composition disons, hétéroclite ?

— Hétéroclite ? Plutôt une diversité voulue : il est nécessaire de faire se rencontrer des gens de perspectives un peu différentes, d'essayer de convaincre et mettre dans le coup des gens pas tellement favorables. Il ne faut pas les exclure parce qu'ils ne sont pas d'accord. Au contraire puisqu'on a besoin d'eux. D'autant que certains ont posé leur candidature même après la constitution de notre Comité. Exemple, la Croix-Rouge qui mène une grande action médico-sociale dans des secteurs importants. Evidemment certains industriels ne voient pas les choses comme telle association ou tel responsable politique : ils voient plutôt les problèmes financiers.

Des pollueurs vraiment repentis ?

— Les industriels qui siègent dans votre Comité sont-ils des opportunistes ? Des pollueurs repentis ? En voient-ils ?

de repentir ?

— Certains sont déjà repentis, d'autres en voie de repentir. Je crois qu'il y a parmi eux une grande évolution. Sur deux plans. D'abord par raison : il leur faut tenir compte de la protection de l'environnement pour éviter d'être victime d'un phénomène de rejet ou même parfois de procès. D'autre part, les industriels sont aussi des citoyens, des consommateurs aussi menacés que les autres. Quand on apporte des preuves, des chiffres précis — voyez les pollutions par l'amiante — ils sont bien obligés d'en tenir compte. Ils deviennent même demandeurs de directives claires et justifiées.

Autre erreur aujourd'hui rectifiée : la protection de l'environnement a été longtemps vécue comme une dépense, obstacle à l'expansion, à la croissance donc à l'emploi, cause d'affaiblissement de l'économie. Maintenant on sait au contraire qu'elle peut être aussi source de production, de richesse. D'où la décision de certaines grandes entreprises d'aider les actions des protecteurs de l'environnement qui manquent de moyens. Ainsi se concluent des « mariages »...

— Pas contre nature ! Contre la nature !

— Non, des mariages durables, prolongés, nous l'espérons, bien au-delà de l'Année européenne de l'Environnement.

— A propos de mécène, pourquoi pas la Compagnie internationale des wagons-lits dont votre mari Antoine Veil est le patron ?

— Absolument. Non seulement je lui en ai déjà parlé mais j'en ai parlé au ministre de l'Environnement pour qu'on n'hésite pas à aller frapper à sa porte. En accord avec la S.N.C.F., les trains et les wagons-restaurants devraient diffuser certaines informations aux points de protection des sites ou de la nature des régions traversées et même s'engager dans des actions plus dynamiques.

Bavures de pub

— La chasse aux « sponsors », aux mécènes, provoque parfois des bavures. Ainsi, l'Agence de publicité chargée de la promotion de l'« Année européenne de l'Environnement » avait prévu une « Campagne Entreprises » avec des affichettes débordantes de technologie qui chantaient les « Fabriques de rivières propres », les « Usines à faire du ciel bleu » et autres « Machines à embellir la forêt » !

— J'espère que ces projets sont complètement changés. Je les ai critiqués dès le début. On y voit beaucoup de machines et presque pas de ciel bleu, de mer, de forêt. Cela exploite l'environnement plutôt que de le servir. C'est pire qu'une contradiction, une erreur d'interprétation. Un contre-sens, tout à fait.

De même, le slogan présenté comme un fait accompli que je n'ai pas pu faire modifier : « Pour changer de décor, changeons d'abord ». L'environnement est beaucoup plus que le décor ; c'est même tout à fait autre chose.

Autre fait accompli, le logo choisi au niveau communautaire à Bruxelles. Je ne l'aime pas du tout. D'abord, il n'est pas esthétique, or l'esthétique doit être intégrée dans la protection de l'environnement. La qualité de la vie c'est aussi la beauté or ce logo, je ne le trouve pas beau. Deuxièmement, il est difficile à comprendre : ça ne saute pas aux yeux qu'il est un label pour l'Année européenne de l'Environnement. Troisièmement, entre la roue dentée et la marguerite on ne sait pas qui écrase l'autre. C'est ambigu, alors qu'on devrait voir clairement qu'on peut les concilier.

— D'autant que jusqu'à présent, c'est plutôt la marguerite qui a été écrasée par l'engrenage de la technologie ! Question plus personnelle. Un livre vient de paraître sur les épouses des hommes politiques et les époux des femmes politiques. Votre mari Antoine Veil y déclare que vous devriez vous présenter à la prochaine élection présidentielle.

— Le livre précise bien que c'est l'idée de mon mari et pas la mienne. Il ne m'en avait même pas parlé avant. Au fond, il trouve que ce n'est pas toujours amusant d'être le mari d'une femme politique, alors il se venge un peu. Ça fait partie de l'humour de mon mari.

— Donc votre réponse est NON. Cependant un autre livre vient de paraître, celui-ci consacré tout entier à vous-même sous le titre : « Une femme, Simone Veil ». Que vous le vouliez ou non, cette publication maintenant, sera interprétée comme le lancement de votre prochaine candidature à l'élection présidentielle.

— Je viens de vous donner ma réponse : NON. Je suis plutôt réservée vis-à-vis de ce livre qui est fait à l'initiative d'un journaliste. Je n'y ai pas du tout contribué. Je craignais même une interprétation de ce genre. Je me suis assurée qu'il n'y prête pas.

Le visage de l'Europe

— Même si vous écarter cette élec-

Ecologie Infos

8730126 806 Mai 1987

BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITÉ

tion française, vous ne pouvez pas empêcher le public de penser que vous pourriez faire une bonne présidente de l'Europe.

— Pour l'Europe j'ai déjà donné ! Mais il est vrai qu'en qualité de présidente d'un Parlement européen élu au suffrage universel direct, j'ai été peut-être un peu ce visage dont on parle pour l'Europe. D'autant que j'ai beaucoup circulé pendant deux ans et demi et je continue depuis. J'ai beaucoup parlé au nom de l'Europe en refusant de parler au nom d'un pays ou d'un groupe. J'ai fait très attention de transcender les clivages politiques et nationaux et je crois que cela m'a été reconnu par tous les députés européens. J'ai assumé ce langage strictement européen et je crois que les gens prennent conscience que l'Europe existe et que dans certains pays de la Communauté — pas en France — on a ressenti comme moi que j'étais un peu le visage de l'Europe.

— « Madame Europe » ?

— Oui, tout à fait. Par ailleurs, je souhaite qu'on puisse imaginer qu'il y ait un jour un président de l'Europe mais pour être un Exécutif, il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs. Cela suppose une Europe plus intégrée, ayant un gouvernement. Avec des risques. D'abord, comme pour le Parlement, ce serait une élection idéologique entre les deux grands groupes démocrates-chrétiens et socialistes. Il y aurait un candidat de chaque côté. Est-ce que ça servirait à l'union de l'Europe ? Je n'en suis pas sûr.

Autre risque, entraîner un déséquilibre entre les institutions. Aujourd'hui, c'est la Commission qu'il ne faut pas affaiblir au profit d'un organe intergouvernemental comme le Conseil qui représente les gouvernements. Donc son président ne peut que représenter les gouvernements, pas la Communauté en tant que telle. Pas l'intérêt européen mais des intérêts nationaux superposés, ce qui est souvent d'un bas niveau, le consensus minimum.

— *Cela dit, si cette étape était franchie, une Europe plus intégrée, un Exécutif créé, vous seriez d'accord pour une candidature présidentielle ?*

— Ce n'est pas demain la veille ! Mais il est vrai que dans ce cas, ce sera formidable d'être le premier président de l'Europe !

L'Europe de la communication

— *En attendant, à partir du printemps 1988, aussitôt après l'Année européenne de l'Environnement, vous serez présidente pour l'Europe cette fois, de l'Année européenne de la Communication, des nouveaux médias (radio, télévisions, etc.)*

— Il est vrai qu'on m'a présenté.

— *Alors on peut espérer une meilleure circulation des informations vraies à travers nos frontières.*

— Il le faut.